

Première cause d'accident mortel au travail, le risque routier est un risque professionnel à part entière. Quel que soit le domaine d'activité, chaque responsable est un acteur essentiel de la sécurité de ses collaborateurs, pour le déplacement en mission et pour le trajet domicile/ travail. Cette formation rappelle les risques pris en conduisant et aborde la prise en charge de l'accident, afin d'éviter des conséquences dramatiques pour l'entreprise et ses collaborateurs.

### Objectifs :

Conforter le personnel volontaire dans sa prise en charge d'un accident de la circulation, via l'information des risques routiers et la pratique efficace des gestes de premiers secours en cas de besoin.

Réaliser en sécurité les gestes de premiers secours face à n'importe quelle victime d'accident de la route, en attendant l'arrivée des secours.

### Public :

Personnel de l'établissement, quel que soit son poste. Aucun pré requis.

### Modalités :

Durée: 3h00

Groupe de 6 à 12 personnes

### Validation :

Validation pratique des gestes techniques (check-list du formateur) / Feuille d'émargement/ Attestation de formation / Questionnaire de satisfaction.

### **Approche et moyens pédagogiques**

Formation progressive et essentiellement pratique.

- Des apports théoriques (voir ci-dessous), avec diaporama, vidéo, questionnements du formateur, échanges avec les participants.
- Des exercices de mise en situation, de façon à acquérir les bons gestes de secours.

#### **Partie théorique** (environ 1h)

- Les risques routiers ;
- Les règles de prévention ;
- Les types d'accidents et leurs traumatismes ;
- L'alerte aux secours adaptés ;
- Le balisage de la zone accidentée ;
- La protection générale et la protection incendie ;
- L'abordage et la prise en charge des victimes (incarcérées, éjectées, piétons ou 2 roues).

#### **Partie pratique** (2h, à adapter selon le groupe)

- Le dégagement d'urgence ;
- L'abordage de la victime ;
- L'identification de la conscience et la libération des voies aériennes ;
- Appréciation de la respiration ;
- Préserver l'intégrité physique de la victime jusqu'à l'arrivée des secours ;
- Les traumatismes.

*Cette formation nécessite la mise à disposition d'une salle de réunion pouvant accueillir les stagiaires et notre formateur, avec utilisation d'un vidéo projecteur. La partie pratique se fera en extérieur.*